

# Analyse du risque de déplacement de populations lié au projet de développement municipal et de résilience urbaine, Cas de la commune de Cap-Haïtien, Haïti

Luc Clervil <sup>1</sup> et Pierre Ozer <sup>2</sup>

<sup>1</sup> Diplômé en Master de spécialisation en Gestion des risques et des catastrophes, Université de Liège, Liège, Belgique

<sup>2</sup> UR SPHERES / The Hugo Observatory, Université de Liège, Liège, Belgique, [pozer@uliege.be](mailto:pozer@uliege.be)

## Introduction

Les catastrophes naturelles, les conflits armés et les projets de développement sont les principales causes de déplacement de populations dans le monde. En Haïti, il a récemment été montré que les lentes dégradations des sols à l'intérieur du pays accélèrent l'exode rural. Au Cap-Haïtien, cela s'est traduit par la disparition de la mangrove et la 'poldérisation' sur déchets pour étendre la ville.

### OBJECTIF ?

Le but de cette recherche est d'analyser le risque de déplacement encouru par les personnes affectées par le projet de la Banque Mondiale de Développement Municipal et de Résilience Urbain (MDUR) de Cap-Haïtien et les personnes des quartiers exposés au risque d'inondations.



### COMMENT ?

Ce travail repose sur des observations in situ, des rencontres (entretiens qualitatifs) avec les autorités locales et les responsables de différents organismes (ministères, ONG), d'une enquête de terrain auprès de 102 ménages (entretiens qualitatifs et quantitatifs) et de 6 ateliers de focus group. Un suivi 'illustratif' est assuré grâce à *Google Earth*.

## Résultats

Dans le cadre du projet d'aménagement du littoral, l'Etat haïtien a démolit en 2014 plusieurs centaines de maisons et a délocalisé de force un nombre indéterminé de personnes, néanmoins estimées à près de 2000 (Fig. 1). Une grande partie de ces personnes, le plus souvent extrêmement précaires, se sont ensuite installées – par défaut – dans des zones 'poldérisées' sur déchets sur la rive droite de la rivière Haut-du-Cap fortement exposées aux inondations (Fig. 2).

De nos entretiens, il appert que 95% des personnes interrogées se sont déjà déplacées dans le passé suite à des dégradations environnementales et/ou climatiques ou suite à des déplacements forcés par les autorités. Le nouveau projet de Développement Municipal et de Résilience Urbain de Cap-Haïtien prévoit le déplacement de centaines de ménages. Nos interviews montrent que 80% des ménages souhaitent quitter la zone pour être relocalisés dans des endroits disposant d'un minimum de services de base (toilettes, eau, électricité) et hors du risque d'inondation. Ils voudraient partir mais ne peuvent pas, faute de ressources. Il se dessine que le projet se déroulera bien mais qu'aucune solution ne sera proposée aux populations 'déguerpies' (Fig. 3). Une situation déjà observée par le passé...

## Illustrations



Figure 1 : Démolition, en 2014, des habitations loties sur la zone côtière de Cap-Haïtien



Figure 2 : « Poldérisation » sur déchets et déplacement des personnes délocalisées de la zone côtière vers la rive droite de la rivière Haut-du-Cap



Figure 3 : « Gestion » du projet de la Banque Mondiale de Développement Municipal et de Résilience Urbain (MDUR)

## CONCLUSION

Il appert que la mauvaise gouvernance de ces dernières décennies a mené à l'inhabitabilité de certains quartiers de Cap-Haïtien. Les projets de développement tels que réalisés actuellement accentuent la vulnérabilité de la population, immobilisent les plus précaires et contribuent à la maladaptation.

